

Rapport annuel 2020 de la NA-Faculty SSMUS

Membres:

- Bâle (Dr Mathias Zürcher, remplaçant Dr Marc Lüthy)
- Berne (Dr Frank Neff, remplaçante Dr Nadine Nieuwkamp)
- Lausanne (Dr Mathieu Pasquier, pas de remplaçant)
- Lugano (Dr Emanuela Zampogno, pas de remplaçant)
- St-Gall (Dr Paul Imboden, remplaçante Dr Lea Zemp)
- Zurich (Dr Philipp Bardelli, pas de remplaçant)
- Cours pour médecins d'urgence pédiatriques (Dr Christian Both)
- Commission de formation (CF) (Dr Marc Lüthy)

Présidence/organisation:

- Marc Lüthy
- Gabriela Kaufmann

Bâle/Berne, en avril 2021 lum/gk

En 2020, la NA-Faculty (Notarzt-Faculty) s'est réunie à 4 reprises par vidéoconférence:

- 11.05.2020 en ligne
- 11.05.2020 en ligne
- 12.08.2020 en ligne
- 03.12.2020 en ligne

Cours pour médecins d'urgence 2020:

- ♦ Bâle: 04/05/08/09.06.2020: 25 participants inscrits => **cours annulé**
- ♦ Berne: 21 - 24.10. 2020, 24 participants
- ♦ Lausanne: 08 - 11.09.2020, 22 participants
- ♦ Lugano: le cours a dû être **annulé**
- ♦ St-Gall: 16 - 19.03.2020: 20 participants inscrits => **cours annulé**
- ♦ 07 - 10.12.2020: 23 participants
- ♦ Zurich: 23 - 26.03.2020: 24 participants inscrits => **cours annulé**
21 - 24.09.2020: 24 participants

Points principaux en 2020:

1. E-learning
2. Annulation de cours et mesures d'urgences suite à la pandémie de COVID-19
3. Nouveaux modèles de cours
4. Extension de la faculté

1. E-learning

Cette année également, il a été possible de poursuivre la révision du e-learning. C'était l'un des points prioritaires. Outre la révision des anciens modules, deux modules entièrement nouveaux, déjà utilisés sur le site de la Suisse nord-occidentale (Bâle), ont été revus lors des 4 séances pour une utilisation dans tous les sites. Ce sont:

- le module des urgences endocrinologiques et
- le module des urgences neurovasculaires.

Ces deux modules ont pu être discutés et adaptés lors de 4 séances en ligne. Ils ont ensuite été traduits en français et en italien, puis validés dans les deux régions linguistiques. Depuis le début

2021, ils sont à la disposition de tous les participants pour leur préparation, ou plus précisément, pour faire partie de la préparation nécessaire.

2. Annulation de cours et mesures d'urgences suite à la pandémie de COVID-19

La pandémie a aussi été un gros sujet de discussion au sein de la NA-Faculty (et l'est toujours); le contraire aurait été plutôt étonnant.

L'annulation de près de la moitié de tous les cours habituels pour médecins d'urgence en 2020 (cf. tableau ci-dessus) a créé des situations difficiles pour les candidates et candidats à l'attestation de formation complémentaire de médecine d'urgence préhospitalière / médecin d'urgence (SSMUS). Selon le programme de formation complémentaire, il faut avoir fait tous les cours avant d'effectuer les interventions de médecin d'urgence requises. D'où la difficulté si ces cours ne peuvent pas du tout être effectués.

Mais les candidates et candidats n'ont pas seulement été victimes de cette situation; il y a aussi eu saturation dans les services de sauvetage.

La faculté a par conséquent élaboré les mesures d'urgence suivantes:

La responsabilité de la formation des futurs médecins d'urgence pour l'attestation de formation complémentaire (AFC) de médecine d'urgence préhospitalière / médecin d'urgence (MUPM) (SSMUS) incombe au directeur médical de l'établissement de formation / du service de médecin d'urgence. Le responsable de l'établissement de formation atteste qu'un candidat a effectué les interventions de médecin d'urgence sans les cours requis. Les établissements confirment les connaissances nécessaires avant les interventions.

Les cours doivent cependant dans tous les cas être suivis; l'AFP MUPM (SSMUS) n'est délivrée que lorsque tous les cours ont été effectués. Cette disposition ne concerne que la prise en compte des interventions de médecin d'urgence pour l'AFP MUPM.

Les candidats qui ont urgentement besoin de l'AFC (p. ex. pour une candidature) recevront, sur demande, du secrétariat SSMUS une attestation comme celle évoquée plus haut (dans tous les cas, le dossier doit être examiné).

Ces mesures d'urgence ont été décidées le 18 mai par la faculté et approuvées le 19 mai par la commission de formation et les 29 mai par la direction de l'ISFM FMH.

Elles sont toujours valides du fait de l'annulation d'autres cours.

Pour les cours qui ont pu être délivrés, des mesures de protection strictes ont été appliquées; à notre connaissance, il n'y a pas eu d'infection dans les cours effectués.

3. Nouveaux modèles de cours

Avec la pandémie, des modèles de cours alternatifs, avec des parties de cours virtuelles, ont été conçus et aussi utilisés dans certains sites. L'avenir nous dira dans quelle mesure ces parties de cours virtuelles seront maintenues en tant que possibilité novatrice pour le futur.

4. Extension de la faculté

Au cours de l'exercice, la faculté s'est agrandie avec l'arrivée d'un membre du cours pour médecins d'urgence pédiatriques. Cette extension a demandé quelques réflexions et adaptations, car la faculté n'était constituée jusqu'ici que de représentants des sites reconnus de cours pour médecins d'urgence. Une telle extension est en principe temporaire; sa durée est de 2 ans. A l'issue de cette période, soit la participation aux séances prend fin, soit la représentation temporaire est convertie en représentation permanente par le comité, sur proposition du président de la NA-Faculty. Concernant l'AFC de médecine d'urgence préhospitalière / médecin d'urgence (SSMUS), examen compris, les éventuels représentants de groupes d'experts spécialisés n'ont ni droit de proposition ni droit de vote.

Christian Both a siégé pour la première fois en tant que membre à la faculté en été 2020.

Marc Lüthy

Gabriela Kaufmann